

Seconde Professionnelle

Services Aux Personnes et Aux Territoires

Cette **Seconde Professionnelle Services aux Personnes et aux Territoires** est la première année du cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires.

Elle permet d'avoir une vision globale de la personne afin de repérer ses besoins et de découvrir le secteur des services aux personnes et leurs spécificités dans les territoires ruraux.

Cette option s'adresse à celles et ceux qui envisagent un métier dans des établissements où l'on assure l'encadrement des jeunes (crèche, halte-garderie...), des personnes âgées (maison de retraite...) ou des structures d'accueil (camping, auberge, gîte...).



❖ Programme de la formation

Le programme de formation comporte quatre modules d'enseignements généraux notés de EG1 à EG4 et trois modules professionnels notés de EP1 à EP3.

Module		Intitulé
Modules d'enseignements généraux	EG1	Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
	EG2	Construction d'une culture humaniste
	EG3	Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
	EG4	L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre
Modules d'enseignements professionnels	EP1	Les besoins de la personne
	EP2	Les structures et les organisations des services à la personne
	EP3	Le confort des personnes

❖ Conditions et modalités d'accès au Bac. Professionnel

Seul le Centre décidera de l'admission en classe de Première puis en classe de Terminale, et dans ce cas, l'apprenant devra satisfaire aux conditions demandées par le ministère de l'Agriculture : envoi régulier des devoirs conformément au calendrier établi dans le plan des études, stages réalisés...